

ARTS, LETTRES, LANGUES

Agrégation Allemand

**Durée**
1 an**Composante**
Faculté des
langues,
cultures et
sociétés**Langue(s)
d'enseignement**
Allemand**Ouvert en stage**
Non

Parcours proposés

[> Agrégation interne d'Allemand](#)

Présentation

Le département d'études germaniques, néerlandaises et scandinaves de l'université de Lille en collaboration avec le rectorat de Lille/INSPE (EAFC) propose une préparation à l'agrégation interne d'allemand. Cette formation a lieu le mercredi sur le campus de Pont de Bois/Villeneuve d'Ascq, toutes les semaines à partir de début septembre pour le semestre impair, à partir de début janvier pour le semestre pair. Cette formation peut être suivie en co-modal via zoom ou une autre PF.

Les trois thématiques au programme de l'agrégation interne d'allemand (deux œuvres en littérature, une question de civilisation) et les exercices de la traduction (thème, version) sont préparés en cours au semestre impair (1h à 2h par semaine par cours) en vue des épreuves d'admissibilité. Pour s'entraîner au concours, deux sessions de « concours blanc » sont proposées (devoirs sur table en traduction à la Toussaint ; dissertation fin décembre). Après les épreuves d'écrit, le semestre pair est plus fortement dédié aux épreuves orales d'admission : entraînement à l'explication de texte et au thème oral ; cours spécifique sur les soulignements grammaticaux. Intervention d'un collègue formateur sur l'épreuve orale professionnelle. Les agrégatifs peuvent en outre s'inscrire à

des colles assurées dans les conditions du concours pour les épreuves orales.

Objectifs

Donner la possibilité aux collègues du secondaire d'une promotion interne par le biais de l'obtention de l'agrégation interne.

Les + de la formation

Une formation hybride, qui permet à chacun de décider, suivant son lieu d'habitation, s'il suit les cours en présentiel ou à distance.

Organisation

Organisation

Cette formation a lieu le mercredi sur le campus de Pont de Bois/Villeneuve d'Ascq, toutes les semaines à partir de début septembre pour le semestre impair, à partir de début janvier pour le semestre pair.

Admission

Conditions d'admission

Concours réservé aux fonctionnaires justifiant de 5 ans dans le service public et titulaires d'un master ou équivalent.

Et après

Insertion professionnelle

Promotion interne.

Programme

Agrégation interne d'Allemand